

16ème législature

Question N° : 11335	De M. Stéphane Rambaud (Rassemblement National - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique > défense	Tête d'analyse > Difficultés de transport des personnels militaires isolés	Analyse > Difficultés de transport des personnels militaires isolés.
Question publiée au JO le : 19/09/2023 Question retirée le : 26/09/2023 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Stéphane Rambaud attire l'attention de M. le ministre des armées sur les difficultés que rencontrent les personnels militaires isolés pour rejoindre les aéroports, ou bases, à partir desquels ils partiront en opération extérieure (OPEX) ou en reviendront. En effet, il semble que les militaires isolés, c'est-à-dire les militaires qui ne partent pas avec une unité constituée, ce qui est le cas de tous les personnels affectés au sein des bases de défense (BDD) et des groupements de soutien de base de défense (GSBDD), doivent utiliser à leurs frais les transports en communs (train, métro, bus, avion) avec tout leur barda d'OPEX pour rejoindre les bases à partir desquels ils partiront en opération. Ce problème, pourtant bien connu, se heurte à un manque de disponibilité du personnel, surtout civil, lorsque les départs ou retours d'OPEX ont lieu le week-end ou pendant des jours fériés. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures susceptibles d'être mise en place rapidement afin d'assurer le transport des militaires isolés devant partir ou revenir d'OPEX.